

# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

#### **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **ADOPTION RÈGLEMENT 403-2025**

## fixant les tarifs applicables aux officiers et employés municipaux pour leur déplacement

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, Sonya Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

#### QUE:

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité tenue le 4 février 2025, fût adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 403-2025 : Règlement sur les tarifs applicables aux officiers et employés municipaux pour leur déplacement.

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 5 février 2025.

Sonya Turcotte

Directrice générale et greffière-trésorière